

# Internet et montée en débit

## Jour « J » très proche...

### Où en sommes-nous ?

Après la réunion publique de juin 2016, les travaux ont suivi le planning annoncé. L'échéance prévue depuis toujours était mi-2017 et elle sera respectée. En effet, la validation finale des sites est réalisée le 3 mars 2017 et à compter de ce jour il faudra entre 10 et 15 semaines pour que l'offre commerciale soit ouverte. Que doit-on entendre par là et comment se passe la bascule entre le débit actuel et le haut débit demain ?

### Quand aura lieu la bascule ?

A partir de fin mai, Orange, en tant qu'opérateur de la ligne terminale, va faire basculer les connexions existantes vers la nouvelle armoire implantée, qui accueille la fibre optique. Orange traitera 2 armoires par semaine et donc la bascule des 5 armoires : Patus, Ravin d'Embarre, Avenue de Saint-Gély, Cévennes, Mairie, devrait être réalisée en 3 semaines.

### Comment serai-je informé ?

Par trois biais :

- 1 Sur le site internet de la mairie <http://saint-clement-de-riviere.fr/> : le bandeau principal informera la population de l'effectivité de la montée en débit une fois que celle-ci aura eu lieu.
- 2 Sur les panneaux lumineux, un message nous informera.
- 3 Par mail à [internet@clubi2m.fr](mailto:internet@clubi2m.fr) une réponse automatique vous informera de la situation ; si votre mail comporte une question particulière, elle sera prise en compte comme à l'accoutumée.

### Que dois-je faire si je ne constate pas d'amélioration ou des perturbations inhabituelles ?

- Dans tous les cas : téléphonez d'abord à votre fournisseur d'accès Internet (FAI) qui examinera la situation avec vous.
- Il est possible aussi que celui-ci ait installé une technologie "VDSL2" dans les armoires mais que votre "box" ou votre offre internet ne soit pas compatible avec cette technologie encore plus performante. Votre fournisseur d'accès vous dira alors quelle procédure suivre.
- En second lieu seulement et si votre problème n'a pas été résolu par votre FAI, vous pouvez solliciter par mail le club I2M, qui répondra dans le cadre de son accompagnement citoyen à [internet@clubi2m.fr](mailto:internet@clubi2m.fr)

### Quel sera mon débit demain ?

- Si votre ligne est connectée à un des cinq sous-répartiteurs concernés par la montée en débit (voir les sites listés ci-dessus et dans les articles précédents), votre débit pourra dépasser les 15 MB/seconde.
- Si votre fournisseur d'accès ne répondait pas à l'offre de montée en débit alors il pourrait être nécessaire d'en changer pour aller vers un fournisseur d'accès qui a investi pour donner un meilleur débit aux Saint-Clémentois.
- Dans tous les cas, n'hésitez pas à faire le point sur le nouveau potentiel de votre ligne avec votre FAI, lorsque la bascule aura été réalisée.

### J'ai entendu dire que certaines maisons seront connectées à la fibre optique avant la fin de l'année, est-ce vrai ?

- Ceci n'est pas exact : si la fibre optique arrive bien dans notre commune et ce jusqu'aux nouvelles armoires des cinq sous-répartiteurs concernés par la montée en débit, il n'est pas du tout prévu qu'elle desserve des habitations. Ce sont toujours les câbles existant actuellement, en cuivre, qui assureront le lien entre ces nouvelles armoires et les domiciles.
- Amener la fibre optique jusqu'aux habitations est un AUTRE projet, qui ne dépend pas de la municipalité, à une autre échelle de temps. Les Saint-Clémentois ne pourront donc pas, d'ici là, bénéficier d'offres d'abonnement « spéciale fibre ».

### Et la fibre optique jusqu'au domicile avec le plan de déploiement prévu par le département ?

- Le département a engagé un vaste plan afin d'amener la fibre optique auprès de 185 000 foyers d'ici 2022. Nous bénéficierons certainement tous un jour de la fibre optique à domicile, nous offrant ainsi un débit extraordinaire mais ceci ne dépend pas de la municipalité qui ne peut s'engager en matière de délais
- D'ici là et pour 77% d'entre eux au moins, les Saint-Clémentois auront accès au haut débit (plus de 15MB/s) voire dans certains cas au très haut débit (plus de 30MB/s) bien avant que les travaux « fibre » ne soient entamés par le Département.

Stephan BAYSSIERE  
Conseiller Municipal  
en charge des flux internet

Vick HAYFORD  
Club i2m